

Réunion au Ministère de la santé 23 septembre 2022

Présents : Mme Françoise Sybille Assavedo, directrice adjointe de cabinet, Prof. Fiogbé, Dr de Buys, C. Jung

1) Remerciements :

Dr. De Buys remercie le ministère de la santé de prendre le temps de nous recevoir et également pour la création de 2 postes supplémentaires de chirurgiens pédiatres au CHDZ.

2) Départ de Tdh du Bénin :

Dr de Buys explique qu'une réunion a eu lieu le matin même pour chercher des partenaires locaux pour pallier au départ de Tdh. Tous les autres partenaires ont envie de continuer à collaborer.

a. **Transferts :** Comment rendre le plus sécuritaire possible au niveau éthique le transfert des enfants.

La DCA explique qu'il existe maintenant au ministère la Direction des évacuations, qui prépare les dossiers, aide les patients dans les démarches, il est nécessaire d'avoir une réunion avec sa directrice pour éclaircir les processus (probablement par appel le lundi 26.09).

A voir si le ministère peut également entrer en matière pour les aspects financiers du transfert.

La FCEA doit prendre contact avec Aviation sans frontière et Air France pour établir les modalités et les coûts de transferts.

La FCEA prend également contact avec l'association Petit Cœur en Suisse pour demander un soutien pour le transfert des enfants avec pathologie cardiaque.

b. **Financement :** qui va pouvoir aides les familles ne pouvant pas payer le forfait hospitalier du CHD Zou.

i. Dans un premier temps, la DCA va appeler le directeur de l'hôpital pour éclaircir comment est établi ce montant.

ii. Ensuite des recherches seront menées sur les possibilités de financement avec le ministère des affaires sociales.

3) Reconnaissance de la FCEA par le ministère de la santé : l'accord de partenariat avec l'Etat Béninois incluait Tdh ; il est donc nécessaire de refaire un accord entre la FCEA et l'Etat Béninois. La DCA demande qu'on lui envoie une copie de l'ancienne convention.

Le DNSP a un service pour les partenariats, son contact sera communiqué au Prof. Fiogbé par la DCA.

4) Comment réduire les taxes pour sortir matériel de l'aéroport ?

Dr de Buys transmet la facture reçue à la DCA qui va régler cela avec le ministère afin d'être exonéré de ces frais.

Fait le 24.9.2022, C. Jung